# SIERENTZ



## EN OCTOBRE À SIERENTZ

### Apéro sans frontières





Les Dernières Nouvelles des Barbapapas

### D'Galdgrüeba am «Sauruntz»



#### 03 A la Une

Quelques précisions sur le projet du parc «Sangrübe»

### **04** Conseil Municipal

Le compte-rendu de la séance du 5 septembre

### 05 Info

Taxes foncières

### **06** Barbapapas

Mise au vert pour l'équipe maternelle Et c'est reparti pour un tour La récolte des pommes Au péri des primaires, ça déménage!

#### **07 Vie scolaire**

Elections des Parents d'Elèves

#### 08 Infos

Fermeture de la Mairie La mairie de sierentz recrute

### **08 Économie locale**

Vivez Léger Food Trucks

#### 09 Solidarité

Don d'œuvres de Françoise HAAS Terre des Hommes Alsace Sécurité routière

#### 10 Le coin dialectal

D'Galdgrüeba am «Sauruntz» Hìtt wird g'herbschte

### 11 Manifestations

Ciné Sierentz Apéro sans frontières C'est (déjà) bientôt Noël Fête de l'Armistice

#### 12 Carnet

François KWAST nous a quitté Naissances Mariages Anniversaires Anniversaires septembre

# le projet du parc « Sandgrube »

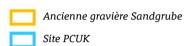
A la suite du dernier Conseil Municipal, la presse s'est fait l'écho du projet du parc « Sandgrube ». Aussi, il était important de vous apporter quelques précisions.



La Ville de Sierentz a fait l'acquisition en 2010 de l'ancienne gravière « Sandgrube » appartenant à la société HOLCIM et exploitée en tant que gravière. La municipalité a le projet depuis quelques années de réhabiliter ce site en milieu naturel pouvant à la fois abriter une biodiversité riche mais également de proposer aux habitants des loisirs de type promenade, parcours de santé ou sentiers d'interprétation.

Cet ensemble de parcelles est toutefois situé à proximité d'un dépôt de déchets de lindane constitué entre 1965 et 1970 par la société PCUK - Produits Chimiques Usines Kulhmann. Suite aux activités de cette société, qui ont cessé sur le site en 1974, des campagnes de reconnaissance par sondages ont été effectuées de 1983 à 1985 par la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche d'Alsace. Des travaux de neutralisation ont été prescrits par arrêtés préfectoraux en 1986.

Ces travaux ont consisté en la réalisation d'une capsule artificielle étanche en argile compactée afin de confiner les 40 000 m³ de terres et de résidus de lindane.



Le confinement de ces déchets nécessitait une maintenance régulière du site; celle-ci a cessé d'être assurée par la société PCUK à partir de 1996. Devant l'inaction des propriétaires, le ministère de l'Environnement a donné son accord pour prendre un arrêté confiant à l'ADEME les travaux de maintenance du site, grâce à la surveillance régulière des piézomètres implantés en différents endroits pour prélèvements et analyses. Le Préfet a d'ailleurs été saisi officiellement ainsi que les parlementaires depuis juillet 2020 par le Maire, pour obtenir le retrait de ce dépôt vers un site approprié à sa conservation.

Les dernières analyses réalisées par l'ADEME en date de mai 2022 ont montré que l'ensemble des forages présente des concentrations nettement inférieures (au minimum 6 fois inférieures) aux limites de potabilisation des eaux.

Si ces analyses montrent une réelle étanchéité de la capsule du dépôt de lindane, la municipalité a souhaité également, depuis le début de cette année, mettre en place un plan de gestion et de prévention assuré par le bureau d'étude Artelia.

Ce plan a pour objectif de disposer des relevés exhaustifs ainsi qu'un bilan clair et juste de la situation concernant ce site sur toute sa surface; ces résultats scientifiques pourront alors confirmer la faisabilité du projet de reconversion de cette ancienne gravière, sans aucun risque pour les usagers du site.

A TRAVERS CE PROJET DE RECONVERSION D'UNE ANCIENNE GRAVIÈRE, LA MUNICIPALITÉ S'EST ENGAGÉE À TENIR COMPTE DE LA PROXIMITÉ D'UN SITE PRIVÉ ABRITANT CE DÉPÔT ET SOUS SURVEILLANCE ÉTROITE DES SERVICES DE L'ETAT. LA RENATURATION DE LA GRAVIÈRE EST UNE DÉMARCHE RÉSILIENTE INSCRITE PARFAITEMENT DANS LES PROBLÉMATIQUES DE NOTRE ÉPOQUE.

# **EN DIRECT** du Conseil Municipal

### SÉANCE DU **05 SEPTEMBRE 2022**

Monsieur le Maire évoque la disparition de Monsieur François KWAST, figure emblématique de notre commune et lui rend hommage.

### Administration aénérale

Sous la présidence de Monsieur Pascal TURRI, Maire, le conseil procède à l'élection de sa 3ème Adiointe au Maire et Mme Carole CHITSABESAN est élue à la majorité absolue. Consécutivement à la réorganisation du Bureau Municipal, Madame Iulie BENTZINGER est désignée par le maire en qualité de conseillère municipale déléguée.

Les indemnités de fonction des adjoints et des conseillers municipaux délégués sont votées à la majorité et trois abstentions (Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Madame Marina SANCHEZ-ORTIZ. Monsieur Regis BELEY), dans les mêmes conditions que selon la précédente délibération du 8 juin 2020.

Les Commissions municipales doivent aussi être complétées et sont désignés à l'unanimité pour : la commission Finances Monsieur Patrick GLASSER, commission **Environnement Monsieur Xavier** 

ILTIS. commission Travaux Madame Lauren MEHESSEM. Au sein des organismes extérieurs. à l'unanimité, Monsieur Luc FUCHS est désigné suppléant pour la commission consultative de l'environnement et d'aide aux riverains de l'aéroport de Bâle-Mulhouse et Madame Manuelle LITZLER en qualité de membre suppléant de la CLECT de Saint-Louis Agglomération.

### Affaires financières

A l'unanimité pour tous ces points, il est procédé à l'Affectation des dépenses. De même est acceptée la mise à disposition du centre Aquarhin pour les écoles, pour les années scolaires 2022-2023 par M2A. Des subventions sont accordées à l'OMSAP pour le Rebond Culturel (3600 €) et suite à l'achat de kilomètres 23 et 24 lors de la course du Sprochenner (400 €), ainsi qu'au Judo club (500,28 €) pour la moitié des frais de traitement des déchets issus du marché aux puces du 1er mai 2022. Enfin. est décidée la mise à disposition occasionnelle et gratuite de l'Agora pour certains évènements du collège.

### Personnel

Une convention sera signée avec le Centre de Gestion et la ville. sur décision à l'unanimité, pour

la mise en œuvre de la Médiation préalable obligatoire (MPO) -Convention cadre d'adhésion au Centre de Gestion du Haut-Rhin relative à certains litiges de la fonction publique et à certains litiges sociaux.

Le tableau des effectifs sera modifié, sur décision à l'unanimité pour la création d'un adjoint technique territorial afin de permettre le remplacement et le renforcement de l'équipe, d'un agent au service des Bâtiments permettant d'affecter un agent communal à la surveillance de la voie publique (fonction d'ASVP). Des avancements de grade sont aussi adoptés à l'unanimité (ATSEM, Adjoint d'animation et rédacteur principal 2ème classe).

### Trame Verte et bleue

La notion de Trame Verte et Bleue (TVB) a été instaurée par les deux lois du Grenelle de l'Environnement. Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'espaces et d'échanges pour que les milieux naturels puissent fonctionner entre eux et pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer. La TVB a pour enjeu principal d'enrayer la perte de biodiversité en préservant ou recréant des continuités écologiques. La ville souhaite conduire des actions variées dans cette optique, dont le montant estimatif de dépenses est de 828 000 € TTC, subventionnables de 50 à 80 % pour plusieurs d'entre elles. Le projet est accepté à la majorité et 4 abstentions (Monsieur Paul-Bernard MUNCH, Madame Sylvie MACUR, Madame Marina SANCHEZ-ORTIZ, Monsieur Régis BELEY).

### **Communications** et informations

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans le champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020. Les déclarations d'intention d'aliéner faisant l'objet d'un refus sont rappelées et les indemnités percues pour différents sinistres sont listées. Monsieur le Maire souligne de plus qu'une délégation des services déconcentrés de l'Etat. a reconnu le caractère illégal du site de l'autocasse, constituant une avancée majeure du dossier de litige en cours visant à faire cesser cette nuisance à Sierentz.

Il est porté à la connaissance du conseil la nouvelle répartition du Comité Technique (CT) et Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), de la conclusion d'une convention avec la SNCF pour l'installation de caméras de videosurveilllance à la gare, de la Convention d'occupation temporaire des terrains intercommunaux avec SLA et le périscolaire et de la location d'un logement communal à une famille originaire d'Ukraine, pour un montant de 101 €/mois.

Monsieur le Maire informe que la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions et il remercie les services qui se sont mobilisés durant les congés pour que tout soit prêt au moment de la rentrée. Il Informe que le nouveau plan de circulation en centre-ville et la zone bleue rue du Maréchal Foch sont effectifs. Monsieur André DREYER a été assermenté pour assurer les fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et est à présent habilité à verbaliser certaines infractions au stationnement.

### Nouveau conseiller municipal

Monsieur le Maire expose que Madame Catherine BARTH a démissionné de sa fonction d'adjointe au maire et de son mandat de conseillère municipale par acceptation du Préfet en date du 20 juillet 2022, pour raisons familiales. Il la remercie chaleureusement pour son engagement municipal. Madame Véronique BISSEL est appelée à remplacer la conseillère municipale élue sur cette liste, il lui souhaite une cordiale bienvenue.



BARTH

Véronique BISSEL

Catherine BARTH a démissionné de son poste d'adjointe au maire. Elle était conseillère municipale, puis adjointe au maire, depuis 2008. Merci à elle pour son engagement municipal durant toutes ces années, et bonne continuation.

Véronique BISSEL a pris ses fonctions de conseillère municipale lors de la séance du 5 septembre, nous lui souhaitons une cordiale bienvenue au sein de l'équipe municipale.

> Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et est consultable sur www.sierentz.fr



# Taxes **Foncières**

Vous avez reçu ou allez recevoir la feuille d'imposition des taxes foncières qui fait ressortir une augmentation par rapport à l'année passée.

Cette augmentation n'est pas du fait de la Commune, qui a maintenu, comme cela est le cas depuis de nombreuses années, ses taux d'imposition.

L'augmentation provient de la revalorisation décidée au niveau national des valeurs locatives et de l'augmentation des taux de la taxe foncière revenant à l'intercommunalité, ainsi que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, lui revenant également.

	Taux 2021	Taux 2022
Commune	30,48 %	30,48 %
Inter comm	2,97 %	3,18 %
Taxes spéciales	0,112 %	0,117 %
Ordures Ménagères	10,98 %	11,48 %
Taxe GEMAPI	0,0461 %	0,0549 %

Sierentz Infos n°360 • Octobre 2022 • 5 **4** • Sierentz Infos n°360 • Octobre 2022

# LES DERNIÈRES NOUVELLES DES

# Barbapapas

Edition de Sierentz • N°89

# Mise au vert pour l'équipe maternelle

Durant cette pré-rentrée, l'équipe d'animation est allée prendre un bol d'air à la montagne. Une magnifique journée de randonnée avec un repas en ferme auberge. Un moment convivial en dehors de nos locaux pour échanger, partager et apprendre à mieux se connaître et consolider l'esprit d'équipe. Voici une équipe soudée aux côtés de sa directrice Agnieszka et son adjointe Xuan pour démarrer cette nouvelle année sous les meilleurs auspices.





### Et c'est reparti pour un tour ;-)

Après plus d'un mois d'un silence de plomb au périscolaire, enfin ils sont de retour, les rires d'enfants, les cris de joie, les pleurs parfois ;-) Une belle rentrée 2022/2023 en perspective.



### La récolte des pommes

La récolte des pommes a commencé pour les enfants du périscolaire,

Combien de litre de jus de pommes pour cette année ? la suite au prochain épisode...



# Au péri des primaires, ça déménage!

Après un bel été, c'est reparti pour une toute nouvelle année.

En effet, l'ensemble des enfants de primaire sera accueilli désormais dans les bâtiments se trouvant derrière la mairie.

De nombreuses activités leur seront proposées : du sport, de la danse, du bricolage, des percussions, de la couture et bien d'autres encore.

Les enfants fréquenteront différents lieux de la ville dont les parcs de jeux, la médiathèque ou la forêt.

Les animateurs réaliseront avec eux divers projets dans de multiples domaines.

Il y aura pour l'expression artistique : de la musique, du chant, de la peinture, du graff et un atelier récup.

On trouvera de la cuisine, du jardinage et nos très chers lapins.

Et pour encourager la découverte culturelle, nous proposerons des animations autour des langues.

Les enfants pourront également s'impliquer dans l'aménagement et la décoration des espaces intérieurs et extérieurs.



### Elections des Parents d'Elèves

AU CONSEIL D'ÉCOLE DU GROUPE SCOLAIRE PICASSO-SCHMIDT

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole auront lieu le vendredi 7 octobre (par correspondance uniquement).

Le conseil d'école a pour finalité de favoriser le dialogue et l'échange d'informations entre l'équipe éducative, les représentants des parents et les élus de la Commune.

Le premier conseil d'école avec les nouveaux parents élus se déroulera le jeudi 20 octobre.

### Parents,

Vous allez élire des personnes qui ont les mêmes préoccupations que vous et vous représenteront dans le Conseil d'Ecole (réunions trimestrielles).

Soyez nombreux à voter!

6 • Sierentz Infos n°360 • Octobre 2022

# LA MAIRIE DE SIERENTZ recrute!

### Un agent d'entretien

Pour la structure accueil/ périscolaire, 28h/semaine. Missions : Nettoyage des locaux et aide au repas à la cantine périscolaire des Barbapapas. Poste à pouvoir immédiatement.

# Trois adjoints d'animation

Pour l'accueil périscolaire des Barbapapas Un poste 35h/Semaine Deux postes 28h/Semaine Postes à pouvoir immédiatement.

Candidatures et CV à adresser à Monsieur le Maire, 1 place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ ou par mail : personnel@mairie-sierentz.fr

# Fermeture des bureaux

DE LA MAIRIE

# Les bureaux de la Mairie seront fermés :

- Le lundi 31 octobre et le mardi 1<sup>er</sup> novembre ;
- Le jeudi 10 novembre l'aprèsmidi et le vendredi 11 novembre.



# Vivez Léger

par Léontine Klein consultante en organisation et facilitatrice du mieuxêtre par le rangement

L'organisation plus qu'un métier, une passion!

Passionnée par les techniques de développement personnel, j'ai suivi de nombreux ateliers et conférences dans ce domaine. Cela m'a permis de développer au fil du temps une approche thérapeutique du rangement et des bienfaits qu'il procure. Libérer son intérieur de maison c'est également libérer son esprit. Se sentir plus léger et en meilleure santé physique et psychique.

Je suis devenue Home Organiser Certifiée en décembre 2019 et créé mon entreprise « Vivez Léger » en octobre 2020. Je fonctionne d'une manière intuitive et ressens au cours de l'échange les solutions idéales pour mes clients.

Je viens d'une famille modeste, où chaque dépense était importante. J'ai beaucoup appris de mes parents qui réemployaient les objets pour de nouveaux usages. En pratique, « Vivez Léger » propose non pas de tout jeter, mais au contraire de réutiliser autant que possible meuble et objet (même à d'autres fins que leur utilité première) faire preuve d'ingéniosité pour redonner une seconde vie à l'objet.

LIBÉRER L'ANCIEN POUR FAIRE DE LA PLACE À CE QUI NOUS ANIME VRAIMENT.

Au plaisir de vous rencontrer.

Léontine Klein - leontine@vivezleger.fr - 06 06 62 86 12



# **Food Trucks**

A partir du 3 octobre, tous les lundis de 16h30 à 19h **Place du marché (place Dreyfus)** 

Deux Food Trucks seront présents en alternance une semaine sur deux :

- Poulets rôtis
- Produits italiens
- Cuisine vietnamienne
- Produits réunionnais





# Don de deux œuvres de Françoise HAAS

Madame Charlotte PICOUX née OTT a fait don à la Ville de Sierentz de deux œuvres de Françoise HAAS, que l'artiste avait offertes à sa famille, conservées durant des décennies dans la maison familiale de Sierentz.

Il s'agit d'un portrait de sa sœur Marie-Claire, au fusain, ainsi qu'un portrait du père de mademoiselle HAAS. Ils seront exposés dans un futur espace muséal que l'association du domaine HAAS et la Ville de Sierentz souhaitent créer à l'avenir.

MERCI BEAUCOUP POUR CE DON!

### TERRE DES HOMMES ALSACE

# Opération « orange »

Terre des Hommes Alsace vous propose une nouvelle fois de participer à l'opération « orange ».

Vendredi 4 novembre et samedi
5 novembre 2022 au magasin
HYPER U à Sierentz.
Un don de 2 € pour une orange.
Par un don unique ou multiple de
2€ vous aiderez un enfant démuni en participant aux frais de sa
nourriture, de ses soins médicaux

ou de son éducation.



### Sécurité Routière

ATELIER DE SENSIBILISATION LE MERCREDI 9 NOVEMBRE

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Sierentz propose aux personnes de plus de 60 ans, une matinée de sensibilisation routière, en partenariat avec les autoécoles Clémenceau, le mercredi 9 novembre entre 9h et 12h.

Cette matinée a pour but de sensibiliser un maximum de personnes tant sur le plan théorique du code de la route, que pratique. Des ateliers interactifs sont au programme, des quizz du code de la route et des thèmes liés aux risques de la conduite (les ronds-points, l'usage des clignotants et des rétroviseurs).

Cette activité est réservée aux personnes intéressées, âgées de 60 ans et plus, habitant Sierentz.

En partenariat avec les moniteurs diplômés d'état des auto-écoles Clémenceau, nous proposerons des audits de conduite gratuites à chaque participant de l'activité.

Un rappel des notions abordées vous sera envoyé individuellement par l'équipe des Auto-école Clémenceau, par courrier à l'issue de cette belle matinée.

Activité gratuite proposée sur inscription :
Mairie de Sierentz
Tél : 03 89 81 51 11
E-mail : ccas@mairie-sierentz.fr
Inscription souhaitée avant le 31 octobre.

Notre partenaire: Auto école Clemenceau - agence de Sierentz, autoecole\_clemenceau@sfr.fr, Tél.03 89 81 96 16 du lundi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 14h.

### HÌTT WÌRD G'HERBSCHTE

Sierentz d'époque avait un faisceau de vignes et ses travaux en cours d'année étaient auréolés par cette journée des vendanges, toujours affectionnée par les ainés et les jeunes. Epoque 1950 – 1952, début octobre, dans l'évocation d'un poème dialectal.

Dr Uschén', da hät immer a Müet ìm Bàchgassle wissa mìr dàs güet D'Schìssalé die stehn scho àm Plàtz Fìr Jung un Àlt, gits a Café-Schnàps

Àlles ìsch grìschte salla Morge Mìr màche uns do keini Sorge D'Hutta, d'Beckti, sìn jo feil Àlles verbunde mìt'ma Seil

« Hüe Lotti! » s'àlta Ross geht los Mìt'm Brìtschiwàge uff dr Stroos Wie ìm Gebìrg, so sìn m'r glàde Fìr unseri natti Herbscht Pàràde

'S'isch Nabel in dr Gànzàckergàsse Ar düet uff dr erscht Oktober pàsse In dr Rabe sin d'Litt luschtig derbi A jedi Beeri ... qit a Tropfe Wi!...

(Verswànschàtft, ìsch ono verhànde D'r Onkel vo Kètziga ìsch do glànde Zwei Dissi vo Wittelsha wo erschiene Sie rede vom Schàcht, vo da Kàlimine Fir ASCA hans sìe's derta treebe Sie sìn die Saison in CFA gschtige Vo dr Cité Mìlhüse kommt d'alti Tànte Àls Kächi ìsch si bim Eugén' glànde)

Z'mìttàg schàfft d'Rennla un d'Trotta Verdruckt die Tribel mìt voller Kràft

Bim Ziber blibt's in keim verbotta Jede versüecht unsra Oktober Sàft

Sürkrüt mìt Schiffalé ìsch uns bekànnt Denn S'Nàchtasse han àlli super gfunde Àm Tìsch reist dr Wi àm làuifend Bànd Ìm Uschen' si Kriegle màcht Eberstunde

"Ein Prosit" wird jetz dura gschwunge Stìmmung in dr Stube, düet so klinge Scho wird so kräftig wittergsunge A Sundgäu Lied, mit beschter Stìmme:

" Ja sona Gläsla Wi! ... Üss dar Sierentzer Rabe Kèi mìr kei Tropf' dernabe Sur un air de... Paris"

Herbscht ìn Sierentz, a Glìck fir àlle A herrlicha Tàg ìn dam Dorf, o jé Herbscht ìm Elsàss düet jedem gfàlle Fir d'Litt sìn's, d'nattschti Johre gsì!...



### D'GALDGRÜEBA AM «SAURUNTZ»

Kàpitel 3 : Vier Rätzel!

D'r Frànzl schmunzt e wenig innerlig... er hät noch im Gedànke, dàss d'r Unkel Baptiste àls e «gànz komischer un Spezieller 'Vogel'» in d'r Familie bezeichnet wora!

«Jetzt las doch andlig e Mol v.or wàs e dèm Brief steht» donnert s'Martala gànz ungeduldig!

Also los züe: «Liebi Sierentzer, ...» un so witter...dàs hèsch jo scho g'heert... jetzt geht's e so witter...

«ìch hof ìhr versteht, dàss ìch èich d'r Fund nìt gràad e so witer ga mächt.. dàs wär viel z'eifàch!

ìch hà d'Entdeckung vo dam Schàtz ìn 4 versteckti Rätzel ìgschlosse... Ìhr mien àlso scho e wenig wàs drzüe bìtràge fir rich z'wàrda! Ìn da 3 erschti Rätzel sìn schriftligi Hinweise wo èich jewìl zu d'r nachschti Spur fiert. D'r 4. und letschte Hinweis gìbt èich drno a definitiver Üskunft ìber die mysterieusi Galdgrüebe un wo ìhr sìe finde känna!

Ich winsch èich viel Glick un Spàss bi dèm fàntastiche Abenteur! Tschupp Batsi»

«Hopla» meint d'r Frànzl, e wenig enttüscht,... «dàss schìnt m'r nìt gànz a so eifàch z'sì! Àber 's pàsst gànz zum Bìld vom Unkel Batsi!» S'Martala un d'r Frànzl làcha jetz gànz frilig mìtnànder. Sìe froge sìch allerdìngs wie Sìe jetz witter màche känna! ... Fortsäzìg àm nachschta Monet!...

#### **UNE MINE D'ARGENT AU «SAURUNTZ»**

Chapitre 3 : Quatre énigmes !

François a un sourire intérieur un peu crispé! Il a encore en mémoire que l'oncle Baptiste était dépeint dans la famille comme un « oiseau » bizarre et très spécial!

- « Tu veux bien lire maintenant la suite de la lettre » tempête Marthe avec impatience !
- « Alors écoute »... « Chers Sierentzois,... » et blabla... ça, tu le connais déjà... voici donc la suite :
- « Vous comprendrez, que je ne veux pas vous transmettre cette découverte sans efforts de votre part ! Aussi, j'ai caché le lieu du trésor dans 4 énigmes qu'il vous faudra résoudre.

Les 3 premières énigmes contiennent des indices écrits. La 4ème énigme vous donnera un indice définitif sur le lieu à trouver!

*Je vous souhaite « Bonne chance » et beaucoup de plaisir avec cette aventure palpitante!* 

- « Tschupp Baptiste »
- « Mince » se dit François... un peu déçu... ça ne me semble pas être aussi simple... mais c'est bien à l'image de l'oncle Baptiste!

Marthe et François éclatent de rire ensemble, tout en se demandant comment ils allaient pouvoir débuter cette aventure !

... la suite, le mois prochain...

· ,



### Ciné Sierentz

### Les vieux fourneaux 2

Mardi 18 Octobre à 20h, à la Salle des Fêtes de Sierentz

Pour venir en aide à des migrants qu'il cachait à Paris, Pierrot les conduit dans le Sud-Ouest chez Antoine qui lui-même accueille déjà Mimile, en pleine reconquête amoureuse de Berthe. S'attendant à trouver à la campagne calme et volupté, les six réfugiés goûteront surtout à la légendaire hospitalité d'un village français. L'occasion rêvée de secouer les peurs et les préjugés pour Sophie et nos trois Vieux Fourneaux, promus consultants inattendus d'une campagne électorale que Larquebuse, le maire de Montcoeur, n'est pas près d'oublier.

# Apéro sans frontières

### Le 15 octobre de 18h à 21h30 à la salle AGORA

Avec près de 4000 habitants, Sierentz compte aujourd'hui plus de 40 nationalités différentes! Pour découvrir ces familles, leurs pays et leurs traditions d'origine, tous les habitants sont conviés à partager cet apéritif sans frontières. Vous pourrez y goûter des boissons et mets venus d'ailleurs et préparés par les familles expatriées, et échanger avec eux pour voyager loin de nos frontières, tout en restant à Sierentz...

Buvette et petite restauration. Entrée : 10€ par adulte, gratuit pour les enfants.



SA 15

OCT

# SA 24 OCT

### C'est (déjà) bientôt Noël

Comme l'an passé, la commune organisera un calendrier de l'Avent durant le mois de décembre, avec chaque soir une petite animation dans le village. Si vous souhaitez participer à ce calendrier en proposant une animation (lecture de contes, musique, chant, autre idée) n'hésitez pas à contacter le service animation, avant le 24 octobre, qui étudiera votre proposition animation@mairiesierentz.fr.

## Fête de l'Armistice

A l'occasion de la Fête de l'Armistice, rendez-vous est donné à toute la population le vendredi 11 Novembre à 11 h 15 sur la place de la Mairie pour la cérémonie au Monument aux Morts.

Plus d'infos dans le prochain bulletin.



Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.





MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE SIERENTZ

### Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11 mairie@mairie-sierentz.fr www.sierentz.fr

Ouverture: du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Dépôt légal :** Octobre 2022.

**Directeur de la publication :** Pascal TURRI **Conception et rédaction :** Commission Communication et Évènements, Rachel SORET VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée, Ysabelle EPPINGER - Service Communication. •

### Réalisation graphique :

www.rhodamine-communication.fr

Impression: Alsagraphic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • Crédits photos:
Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ,
documents remis, congerdesign/Pixabay,
Nahima Aparicio & Kristy Lou/Unsplash.